

SAINT CAPRAIS DE LERM



INSCRIPTION ÉCOLE

FUTURS PS

DÈS LE MOIS DE FEVRIER

RDV à la mairie avec:

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge:

diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole

La directrice prendra ensuite contact avec vous pour finaliser l'inscription.

Matinée d'adaptation prévue fin juin / début juillet

